

Chers parents,



Notre équipe de l'**APEL Viala-Lacoste** est heureuse de vous retrouver ou de vous accueillir pour cette nouvelle année scolaire !

L'APEL d'établissement, c'est une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie de l'établissement : *accueil des parents, représentation au conseil d'établissement et à l'OGEC, coordination des parents correspondants, aide à la pastorale, participation financière aux projets éducatifs et pédagogiques, organisation d'évènements festifs, de conférences...*

A l'échelle nationale, l'APEL c'est aussi la plus importante association de parents d'élèves, avec un million de familles adhérentes, qui lui confèrent un poids certain dans sa représentation et ses échanges avec les divers interlocuteurs.

A ses différents échelons (établissement, département, académie et national), l'APEL vous propose un ensemble de services pour aider à répondre à vos interrogations en matière de scolarité et d'éducation. Ces services sont détaillés sur le site www.apel.fr et un certain nombre d'informations vous sont relayées par le magazine "Famille et Education" que vous recevez chez vous tous les deux mois. Des subventions pour certains projets importants, pour lesquels nous montons des dossiers, nous sont aussi régulièrement accordées par les Apel départementale et académique.

Ainsi l'**adhésion de 23€** (une par famille) se décompose en plusieurs parts :

-  14,50€ reversés aux différentes composantes de l'APEL (départementale, académique et nationale, dont abonnement à la revue « Famille et Education »).
-  8,50€ qui restent à l'APEL de Viala-Lacoste pour soutenir les projets de l'établissement et nos actions.

Nous organisons au cours de l'année scolaire divers évènements pour récolter des fonds (loto, kermesse, marché de Noël,...) mais les adhésions restent la source principale de soutien à toutes nos actions au bénéfice des enfants et des familles. C'est aussi un signe fort d'encouragement à continuer à nous investir dans notre engagement.

**C'est pourquoi nous comptons sur votre adhésion !
Celle-ci vous est proposée sous la forme d'une cotisation volontaire d'un montant de 23 € par famille.**

A VIALA-LACOSTE :

L'adhésion ou non adhésion se fait par tacite reconduction. Si vous souhaitez modifier votre choix, vous pouvez vous rapprocher du service comptabilité compta@viala-lacoste.com **avant le 20 septembre 2024**

EXTERIEUR : Pour les familles cotisant à « taux plein » à l'Apel dans un autre établissement privé du diocèse vous ne versez donc que la part établissement, soit 8,50€, pour bénéficier des aides financières de l'Apel Viala-Lacoste. Nous vous demanderons par mail le nom et la ville de l'établissement concerné. C'est aussi à tacite reconduction, si une modification doit être apportée car votre situation a changé, merci d'en avertir le service comptabilité **avant le 20 septembre 2024**.

Aucune modification ne pourra être faite après cette date

Pour toute question, pour les parents qui souhaiteraient rejoindre notre équipe ou nous aider lors de l'organisation d'évènements, régulièrement ou très ponctuellement, n'hésitez pas à nous contacter : apel@viala-lacoste.com

Très bonne année scolaire à tous !

Votre équipe de l'Apel Viala-Lacoste